



FORMATION ET TESTS CACES® EN ENGINES DE CHANTIER R482

PUBLIC CONCERNE

■ Toute personne destinée à conduire des engins de chantier (catégories à définir selon l'activité professionnelle) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises

PRE REQUIS

■ Aptitude médicale pour la conduite d'engins de chantier

■ Être âgé d'au moins 18 ans

■ Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DUREE

3 jours 21 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Plots, ...)

■ Livret remis aux stagiaires

■ Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R482

■ Engins de chantier

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

■ Testeur CACES® certifié par SGS

PROG-R482-3J-02/01/2021-V1

OBJECTIFS

- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique
- Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Mettre en œuvre les engins de chantier pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (Durée 3,5 heures)

Connaissances générales :

Rôle et responsabilités du conducteur, de l'employeur, dispositif CACES®, Connaissances des acteurs internes et externes en prévention du risque, Rôle et responsabilité du chef de manœuvre, signaleur et de l'homme trafic

Classification et technologie

Terminologie, caractéristiques générales, identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes et des différents dispositifs de sécurité, rôles des structures de protection... les principaux types d'engins et les catégories correspondantes

Règle de circulation des engins de chantier

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Risques mécaniques, électriques, physiques, pneumatiques, liés à l'utilisation des produits chimiques, incendie, le bruit, les vibrations, intoxication, risque de renversement, mouvement accidentel, heurts, manque de visibilité, écrasement, chute de l'engin, risque liés à l'environnement (réseaux aériens et souterrains...), risques lors des opérations de levages, de transport, de chargement et déchargement...

Exploitation/vérification des engins de chantier

Fonction de la ceinture, fonction et rôles des équipements de sécurité, consultation du manuel d'utilisation, connaissance des gestes de commandements, justification de l'utilité des vérifications et maintenance qui incombent au conducteur, principales anomalies (circuit hydraulique, organes de freinage et de direction, pneumatiques...)

FORMATION PRATIQUE (Durée : 10,5 heures)

- La prise poste et vérification,
- La conduite et les manœuvres,
- La circulation,
- Les manœuvres,
- La fin de poste et la maintenance.

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE (7 heures)

Test CACES® théorique (Durée 1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Test CACES® pratique (Durée selon catégorie)

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires. (15 minutes)

Tests Réalisés par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la recommandation R.482 de la CNAMTS

CARTE CACES® : validité 10 ans

Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET



ACTION FORMATION OUEST – 7 rue Paul Richet 22120 POMMERET

Tél : 02 96 51 37 86 – Mail : actionformationouest@afo.bzh

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00059